

# Eaux Courantes

Étude internationale sur le lac Ontario  
International Lake Ontario - St. Lawrence River Study

Étude internationale sur le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent  
International Lake Ontario - St. Lawrence River Study

Volume 3, janvier 2003

L'Étude internationale sur le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent, mise en branle en 2000 par la Commission mixte internationale, a pour objet d'évaluer l'ordonnance d'approbation émise par la Commission au sujet de la régularisation des eaux du lac Ontario qui se déversent dans le fleuve Saint-Laurent. Selon cette ordonnance, les responsables des installations hydroélectriques de la voie maritime du Saint-Laurent doivent respecter des conditions et des critères déterminés afin de protéger divers intérêts au Canada et aux États-Unis, dont ceux des collectivités riveraines, des transporteurs maritimes et des producteurs d'hydroélectricité. L'Étude évalue également les effets des variations des niveaux : impact sur l'environnement, érosion des rives, dommages causés par les crues, incidences sur la navigation de plaisance et le tourisme. Le Groupe consultatif sur l'intérêt public est un groupe de bénévoles chargé par la Commission mixte internationale d'assurer une communication efficace entre le public et le Groupe d'étude international sur le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent.

Le présent bulletin est publié par le Groupe consultatif sur l'intérêt public afin de vous tenir au courant de la progression de l'Étude.

## DANS CE NUMÉRO

Lettre d'ouverture . . . . .	1
Réunions publiques. . . . .	2
Régularisation courante	3
Navigation de plaisance	4
Érosion . . . . .	5
Groupe sur les utilisations de l'eau . . . . .	5
Niveaux d'eau et milieux humides. . . . .	6
L'Étude en bref . . . . .	8
Nouvelles arrivées. . . . .	9
Départs de l'Étude. . . . .	10

*Chers amis du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent,*

*Le Groupe consultatif sur l'intérêt public (GCIP) a perdu certains de ses membres et en a gagné de nouveaux. Nous remercions ceux qui nous ont quittés pour le temps et l'énergie qu'ils ont consacrés à l'Étude.*

*Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux co-présidents, M. Marcel Lussier et Dr. Dan Barletta, et sommes assurés qu'ils sauront insuffler un vent de renouveau à notre mission qui est de vous rejoindre, de diffuser toute l'information sur la progression de l'Étude et de recevoir vos précieuses contributions.*

*Les membres du GCIP verront également à augmenter leurs capacités de liaison avec les Groupes de travail techniques. L'Étude en est rendue au point où nous devons avoir à notre disposition toute l'information requise afin de continuer notre dialogue avec vous. Nous voulons aussi nous assurer que les Groupes de travail techniques sont conscients de vos préoccupations.*

*Nous invitons toute personne intéressée à faire bénéficier son groupe d'une séance d'information par un membre du GCIP à contacter une des agentes de communications dont les coordonnées figurent à la fin du bulletin. Nous communiquerons ensuite avec le membre du GCIP le plus près. Notre intérêt le plus vif est de rejoindre le plus grand nombre d'entre vous.*

*Salutations cordiales,*

**GCIP**

*Groupe consultatif sur l'intérêt public*

*Étude internationale sur le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent*

# Réunions publiques

Le Groupe consultatif sur l'intérêt public a tenu des réunions à Sackets Harbor, à Belleville et à Trois-Rivières en 2002. Parce que beaucoup d'entre vous nous ont fait savoir qu'ils aimeraient avoir de nos nouvelles plus souvent, nous avons l'intention de publier Eaux courantes trimestriellement à partir du présent numéro. Les articles porteront principalement sur la façon dont l'Étude tient compte de vos préoccupations.



Photo - Amanda Morelli

M. James Quick exprime ses inquiétudes sur l'érosion



Les co-présidents du GCIP rencontrent le Groupe d'étude afin de discuter les plans de travail et le budget

Photo - Chris Stewart

Une des questions les plus souvent abordées est la façon dont les intérêts environnementaux, auxquels on ne peut facilement attribuer de valeur économique, pèseront dans la balance face à d'autres intérêts auxquels on peut attribuer une valeur monétaire. Cette question représente un défi pour l'Étude et nous tentons de trouver une façon d'équilibrer ces intérêts dans le modèle de vision commune que le Groupe de formulation et d'évaluation des plans est en train d'élaborer.

Plusieurs d'entre vous ont fait part de leur mécontentement quant aux variations extrêmes des niveaux d'eau ou à la vitesse à laquelle les niveaux s'abaissent ou s'élèvent. Les variations d'apports en eau sont la principale cause de ce phénomène, sur lequel la régularisation n'a pas d'effet.

Lors de la réunion annuelle du Groupe d'étude tenue à Ogdensburg en septembre, des participants aux points de vue divergents ont exprimé leurs préoccupations. Les propriétaires riverains étaient généralement en faveur de niveaux plus bas afin d'éviter les dommages causés par les crues et l'érosion. Les représentants des marinas et de la navigation de plaisance, quant à eux, étaient en faveur de niveaux plus élevés. Elaine Kennedy, coprésidente par intérim du GCIP en août, a expliqué : « ... nous ne pourrions pas plaire à tout le monde tout le temps, et je pense que nous devons rester réalistes et essayer de trouver une solution qui causera le moins de dommages possible et sera la meilleure pour tous. Mais ce ne sera pas parfait en tout temps. »

« Une des choses qui résulteront de ce travail est qu'à partir de maintenant, nous comprendrons beaucoup mieux le système lac Ontario – fleuve Saint-Laurent. Nous saurons où l'érosion est un facteur et nous saurons où il y a eu inondation. Les gens pourront utiliser l'information produite par l'Étude comme outil de planification », a indiqué Tony Eberhardt, directeur général américain de l'Étude.

Les rencontres de 2003 du Groupe consultatif sur l'intérêt public auront lieu à Brockville et à Toronto, en Ontario; dans la région du lac Saint-Louis, au Québec; à Sodus Bay et à Wilson, dans l'État de New York ainsi que sur le territoire d'Akwesasne.



Le capitaine Donald Metzger, du St. Lawrence Seaway Pilots' Association exprime ses inquiétudes à la réunion du GCIP à Sackett's Harbor, NY

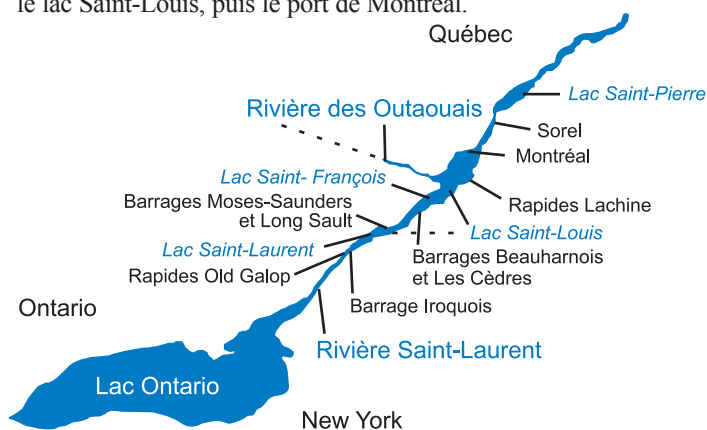
Photo - Amanda Morelli

[www.losl.org](http://www.losl.org)

# Régularisation actuelle des eaux du lac Ontario qui se déversent dans le fleuve Saint-Laurent

Tony Eberhardt, Ph.D., directeur général américain de l'Étude

En avril 1952, après des années de débat sur une participation conjointe États-Unis-Canada, le gouvernement canadien propose une voie maritime entièrement canadienne et un projet hydroélectrique conjoint Ontario-New York. En mai 1954, le Congrès autorise la participation des États-Unis au projet. La canalisation et l'aménagement hydroélectrique du Saint-Laurent sont achevés le 26 juin 1959, après qu'on eut procédé à l'élargissement du canal afin de faciliter la navigation commerciale de l'océan Atlantique jusqu'aux Grands Lacs et qu'on eut changé l'élévation de la surface de l'eau afin de produire de l'énergie hydroélectrique. Le projet s'étend d'Ogdensburg à Massena (État de New York)/Cornwall (Ontario), sur une distance de 45 milles (72 kilomètres). Ses principales composantes sont le barrage hydroélectrique Robert Moses-Robert H. Saunders; le barrage de Long Sault, qui sert de déversoir lorsque les débits sont plus élevés que ceux pour lesquels la centrale hydroélectrique a été conçue et le barrage Iroquois, qu'on utilise essentiellement pour favoriser la formation de la glace. Les trois écluses de navigation qui permettent de contourner ces barrages sont les écluses Iroquois, Eisenhower et Snell. En aval de ce projet international se trouvent les écluses Melocheville, Beauharnois, Côte Sainte-Catherine et Saint-Lambert. Le lac Saint-Laurent, nouveau réservoir intra-fluvial, qui débute à Iroquois et s'étend sur près de 30 milles (50 kilomètres), a été créé pour servir de réservoir à la centrale électrique Moses-Saunders près de Massena. En aval de Moses-Saunders se trouve le lac Saint-François, qui sert de réservoir pour la centrale électrique Les Cèdres et la centrale électrique de Beauharnois, deux usines hydroélectriques construites avant le projet de la Voie maritime. La capacité de stockage du lac Saint-François est très limitée en raison des exigences visant à maintenir son niveau dans une gamme de valeurs très étroite. En aval du complexe Beauharnois-Les Cèdres se trouvent le lac Saint-Louis, puis le port de Montréal.



Comme le projet hydroélectrique se trouve en eaux internationales, les travaux de construction ont été approuvés par une ordonnance de la Commission mixte internationale (CMI). L'ordonnance de la CMI précise également les exigences relatives à la conception et au déroulement du projet de façon qu'il soit adapté à la Voie maritime. Avant l'achèvement du projet, on a envisagé des plans de régularisation. En novembre 1953, la CMI crée le Conseil international de contrôle du fleuve Saint-Laurent qui a pour mandat de mener des études visant à déterminer les meilleures pratiques de régularisation des débits sortants et des niveaux du Lac Ontario. C'est également le Conseil qui était chargé de décider des débits sortants prévus par le plan de régularisation ou si des déviations par rapport à ce plan s'avéraient nécessaires.

Entre 1955 et 1963, on élabore et perfectionne un plan de régularisation pour le lac Ontario. Le Plan a été conçu dans le cadre de la structure établie selon les principes directeurs du Traité des eaux limitrophes, qui accorde la priorité aux usages à des fins domestiques et sanitaires, de navigation et de production d'énergie hydroélectrique. Au début des années 1950, des inondations causées par les niveaux élevés du lac entraînent des dommages considérables. On ajoute donc au Plan des méthodes qui permettent de contrôler les crues. En 1960, on constate de bas niveaux dans le Port de Montréal et le plan est révisé afin de réduire la fréquence de ces bas niveaux. Le plan actuel, utilisé par le Conseil international de contrôle du fleuve Saint-Laurent

## Critères adoptés dans le Plan de régularisation 1958-D

- (a) Du 1er avril au 15 décembre, l'écoulement régularisé du lac Ontario devra être tel qu'il n'abaissera pas le niveau minimal des eaux dans le port de Montréal en deçà du niveau qui aurait existé par le passé
- (b) En hiver, c'est-à-dire du 15 décembre au 31 mars, l'écoulement régularisé du lac Ontario devra être aussi considérable que possible et être ainsi maintenu de façon à réduire au minimum les problèmes d'opération pendant l'hiver
- (c) Durant la débâcle printanière dans le port de Montréal et dans la partie du fleuve plus en aval, l'écoulement régularisé du lac Ontario ne devra pas être plus important qu'il ne l'aurait été dans les conditions rajustées d'alimentation du passé
- (d) Durant la période annuelle de crue de la rivière des Outaouais, l'écoulement régularisé du lac Ontario ne devra pas être plus considérable qu'il ne l'aurait été dans les conditions rajustées d'alimentation du passé
- (e) Conformément aux autres prescriptions, l'écoulement mensuel minimal du lac Ontario devra être tel qu'il assurera le débit le plus considérable possible pour la production d'énergie
- (f) Conformément aux autres prescriptions, l'écoulement maximal régularisé du lac Ontario devra être maintenu aussi faible que possible afin de réduire au minimum les frais de dragage du chenal
- (g) Conformément aux autres prescriptions, les niveaux du lac Ontario devront être régularisés à l'avantage des propriétaires riverains de ce lac, aux États-Unis et au Canada, et de façon à éviter les niveaux extrêmes qui sont survenus dans le passé
- (h) Le niveau mensuel moyen régularisé du lac Ontario ne devra pas excéder 247,29 pieds (75,37 mètres) en tenant compte des conditions rajustées d'alimentation du passé
- (i) Du fait de la régularisation, les niveaux mensuels moyens d'environ 246,29 pieds (75,07 mètres) et plus devront être moins fréquents dans le lac Ontario qu'ils ne l'auraient été dans le passé
- (j) Au 1er avril, le niveau régularisé du lac Ontario ne devra pas être inférieur à 243,29 pieds (74,15 mètres). Du 1er avril au 30 novembre, le niveau mensuel moyen régularisé du lac devra être maintenu à ou au-dessus de 243,29 pieds (74,15 mètres)
- (k) Advenant des alimentations plus élevées que les alimentations du passé rajustées, les ouvrages devront être utilisés de façon à remédier le plus possible à la situation des propriétaires riverains en amont et en aval. Advenant des alimentations moindres que les alimentations du passé rajustées, les ouvrages devront être utilisés de façon à corriger le plus possible la situation qui en résulte pour la navigation commerciale et la production d'électricité.

depuis 1963, est désigné sous le nom de Plan 1958-D.

Le Plan 1958-D utilise le niveau du lac à la fin de la semaine et des indicateurs d'apports en eau pour déterminer les débits sortants. Afin d'emmagasiner l'eau au cours de certaines périodes de l'année, on applique des corrections saisonnières aux débits sortants. Le plan comporte des limites de débits sortants, qui ont été prévues afin d'aider à la navigation, de favoriser la formation de glace, de fournir des débits minimaux pour la production hydroélectrique et de ne pas produire de débits sortants plus élevés ou plus bas que ceux observés avant la création du projet. Il y a également onze lignes directrices ou critères (Voir les critères à la page précédente), qui se rapportent aux niveaux et aux débits sortants durant certaines périodes de l'année pour les intérêts des riverains, de la navigation et de la production hydroélectrique. Les critères établissent des niveaux inférieurs et supérieurs pour les intérêts littoraux (riverains) du lac Ontario. Le Plan 1958-D a été élaboré avec pour base des données historiques de 1860 à 1954. Les concepteurs ont reconnu qu'il se produirait probablement des conditions s'écartant de façon plus ou moins grande de cet ensemble de données historiques. Ils ont donc ajouté le critère (k), qui précise que si les apports en eau sont plus élevés que ceux sur lesquels le Plan a été établi, on doit apporter toute l'aide nécessaire aux propriétaires riverains en amont et en aval de la centrale hydroélectrique Moses-Saunders. Si les apports sont inférieurs aux conditions enregistrées entre 1860 et 1954, on doit apporter toute l'aide nécessaire à la navigation commerciale et aux producteurs d'hydroélectricité. Contrairement aux autres critères, qui sont automatiquement en place, le Conseil doit définir les conditions et les modalités de fonctionnement du critère (k)

dans ses lignes directrices et recommander que le critère (k) soit invoqué ou révoqué par la CMI. Le Conseil élabore ensuite des stratégies de régularisation des débits afin de gérer ces situations inhabituelles.

La variation saisonnière à long terme des niveaux du lac Ontario est habituellement d'environ 20 pouces (0,5 mètre). Le lac atteint normalement son niveau le plus bas à la fin de novembre; le niveau s'élève graduellement au cours de l'hiver, puis de façon plus marquée en réponse à la fonte des neiges printanière, et atteint un sommet en juin. Le lac Ontario est celui des Grands Lacs qui connaît la plus forte variation saisonnière, parce qu'il reçoit l'eau de tous les autres Grands Lacs ainsi que de son propre bassin. Son sommet est également le plus hâtif. Lors d'une année moyenne, après la fin de la saison de navigation, les températures du fleuve Saint-Laurent près de la centrale hydroélectrique Moses-Saunders et en aval de celle-ci atteignent le point de congélation ou en approchent. On réduit les débits sortants de façon considérable pendant cette période afin de favoriser la formation de glace dans la partie du fleuve en amont de Montréal. La réduction du débit et de la vitesse permet la formation d'une couche de glace épaisse et lisse. Une fois que la couche de glace est bien formée, on augmente graduellement les débits. La navigation reprend autour du 1er avril. Du milieu à la fin du printemps, il se produit un écoulement provenant de la fonte des neiges (crue) dans le bassin de la rivière des Outaouais. Cet important système s'écoule dans le fleuve Saint-Laurent, à la hauteur de Montréal. Au cours de cette période de crue, on réduit souvent les débits du fleuve Saint-Laurent afin de prévenir les inondations dans la région de Montréal. Lorsque la crue de la rivière des

*Suite à la page 10*

## La navigation de plaisance a le vent dans les voiles

*Johnathan Brown, co-responsable du Groupe de travail technique sur la navigation de plaisance*

Le Groupe de travail technique sur la navigation de plaisance a terminé cet été l'inventaire des marinas et des clubs nautiques en activité le long de la partie américaine du littoral du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Les exploitants pouvant faire partie de l'étude devaient disposer d'au moins dix rampes à louer, que ce soit pour la saison ou pour une nuit, et le public devait y avoir accès. On a procédé à des entrevues dans 159 marinas et clubs nautiques. Une étude semblable avait été réalisée l'été dernier pour les marinas et les clubs nautiques situés du côté canadien.

Lors des entrevues, on a demandé aux exploitants quels services ils offraient et quelles étaient les incidences des changements de niveaux d'eau sur leurs activités. On a pris des mesures de la profondeur de l'eau des rampes d'accès et des quais dans chaque marina afin d'aider à déterminer la gamme des variations de niveaux d'eau à l'intérieur de laquelle chaque marina pouvait exercer ses activités sans subir de pertes économiques. On a également évalué à partir de quel degré de variation du niveau de l'eau à la hausse ou à la baisse les propriétaires de marinas subissent des pertes économiques ou des

coûts. On a également fait des estimations des coûts lorsque les niveaux d'eau atteignent ou dépassent ce degré.

On a mené une étude cet automne sur les plaisanciers du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. On a passé au crible les plaisanciers inscrits dans l'État de New York afin de savoir s'ils utilisaient ces eaux et on leur a demandé de remplir des questionnaires afin de voir de quelle manière les variations de niveaux d'eau les touchaient. **Si on vous a demandé de participer à cette étude, nous vous prions d'y répondre. L'information dont vous nous ferez part sera d'une grande valeur pour l'Étude.**



Des bateaux dans la vase de l'étang North Sandy lors des basses eaux d'août 2001

Photo - Jonathan Brown

Le Groupe de travail technique sur la navigation de plaisance analysera les résultats de ces deux études afin de produire des estimations totales des pertes subies par les marinas, des pertes reliées à une baisse de la navigation et des pertes de revenus touristiques pour les collectivités locales causées par les variations excessives des niveaux d'eau. On utilisera ces données pour définir les indicateurs de performance reliés aux incidences des niveaux d'eau et mesurer éventuellement de quelle manière et jusqu'à quel point la navigation de plaisance est touchée de façon positive ou négative par les variations des niveaux ou des débits d'eau. À partir de ces données sur les niveaux d'eau et leurs incidences, de nouveaux critères de régularisation répondant aux besoins des plaisanciers pourront être élaborés. Le Groupe de formulation et d'évaluation des plans utilisera ces données sur les incidences des niveaux d'eau en combinaison avec les données soumises par d'autres groupes d'intérêts afin d'instaurer de nouveaux plans de régularisation tenant compte des critères de chaque groupe. On s'attend à ce que ce processus mène à l'élaboration de nouveaux critères de régularisation et d'un plan amélioré, qui répondront mieux aux besoins de tous.

# Érosion Tom Bender, co-responsable du Groupe de travail technique sur les processus littoraux

Le Groupe de travail technique sur les processus littoraux étudie les effets des variations de niveaux d'eau le long du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent, une attention particulière étant portée aux processus d'érosion et d'inondation. La partie la plus difficile de ce travail sera de démontrer le processus menant à l'érosion, résultat d'un grand nombre de facteurs, dont les niveaux d'eau, la géologie des falaises et des littoraux, les tempêtes et les activités humaines. Bien que les tempêtes et les hauts niveaux d'eau semblent être la cause principale de l'érosion active visible, d'autres facteurs contribuent à l'érosion même lorsque le niveau des eaux est bas. Par exemple, en période de basses eaux, les vagues viennent se briser plus loin au large et, souvent, érodent et affouillent le lit du lac à cet endroit, de sorte que l'énergie générée par les vagues est plus forte sur le rivage au cours du cycle de hautes eaux suivant. De plus, en période de basses eaux, certains rivages constitués d'argile et de roches sédimentaires qui sont normalement submergés peuvent devenir exposés à des processus d'altération plus rapides, dont le gel et le dégel.



L'érosion des écores le long de la rive sud du lac Ontario

L'apport de sable et de gravier à un rivage est aussi un facteur important pour maîtriser l'érosion. Peu de gens savent que la plupart des plages sont le résultat direct de l'érosion du rivage et que sans érosion, le sable et le gravier qui constituent un grand nombre de plages disparaîtraient graduellement. La perte de la plage entraîne des attaques plus directes des vagues aux falaises et l'érosion est accélérée à nouveau. En d'autres termes, la nature essaie de remplacer ce qui est perdu, ce qui illustre le fragile équilibre entre l'érosion et la protection naturelle assurée par les plages. Prenons l'exemple de la construction d'une structure pour retenir le sable le long du rivage, comme une estacade ou un brise-lames. La structure peut avoir une incidence positive sur la zone où le sable est retenu, mais le rivage situé plus loin connaît un déficit en sable et, souvent, une érosion accélérée. L'effet des revêtements et des digues sur les plages constitue un autre exemple. Comme ces structures interrompent le processus d'érosion du sable et du gravier, dont sont formées les plages, il se produit une dégradation additionnelle des plages en aval.



Les vestiges du Trolley Line le long de l'ancien cordon littoral de la baie Braddock

Le Groupe de travail sur les processus littoraux évalue également les incidences des crues sur les rives du lac et du fleuve. Heureusement, le processus d'inondation est plus facile à comprendre que le processus d'érosion, et il y a moins de zones d'inondation que de zones d'érosion.

Les résultats des analyses susmentionnées serviront à évaluer les répercussions positives et négatives sur les propriétés riveraines pour un ensemble de plans éventuels de régularisation. Les résultats seront ensuite coordonnés avec le Groupe de formulation et d'évaluation des plans et évalués en regard des résultats des autres groupes de travail techniques.

## Le Groupe sur les utilisations de l'eau a besoin d'information

Le Groupe de travail technique sur les utilisations domestiques, industrielles et municipales de l'eau étudie l'impact des variations du niveau d'eau sur les prises d'eau, les égouts sanitaires, les systèmes septiques et les installations de traitement de l'eau, de même que sur les puits situés près du rivage le long du lac et du fleuve. Le Groupe rassemble actuellement des données sur l'étendue et la gravité des incidences sur les puits situés près du rivage en vue d'une évaluation future.

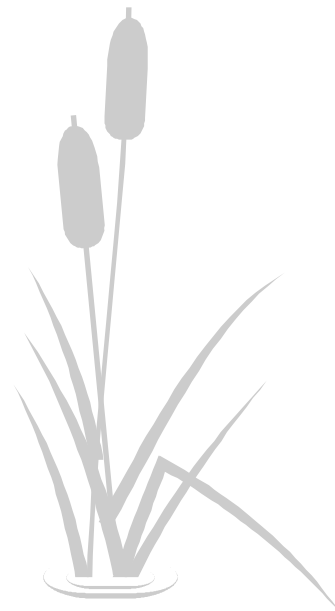
*Si vous possédez un puits situé près du rivage du lac ou du fleuve et éprouvez des problèmes relativement aux niveaux d'eau, nous vous prions d'entrer en communication avec les bureaux de l'Étude.*

# Une démarche coordonnée pour étudier la relation entre les niveaux d'eau du lac Ontario et les milieux humides

Douglas A. Wilcox, Ph.D., PWS • U.S. Geological Survey – Great Lakes Science Center



Photo - Douglas Wilcox



Les fluctuations de niveaux d'eau sont la conséquence d'un phénomène naturel causé par les variations climatiques dans la région des Grands Lacs. Les communautés végétales des milieux humides, qui servent d'habitat à une multitude d'invertébrés, d'amphibiens, de reptiles, de poissons, d'oiseaux et de mammifères, ont évolué en s'adaptant aux variations de niveaux d'eau se produisant à différentes échelles. La régularisation des niveaux du lac modifie la dynamique des communautés végétales et procure un avantage à certaines espèces au détriment d'autres espèces. Dans le lac Ontario, on peut constater ce phénomène là où les quenouilles ont remplacé les communautés naturelles de carex et de plantes herbacées et ainsi réduit la diversité de l'habitat.

Des spécialistes américains et canadiens des milieux humides mènent une étude conjointe pour le Groupe de travail technique sur l'environnement et les milieux humides, qui évaluera les effets de la régularisation. On effectuera un relevé des changements dans la végétation palustre en se servant de photos aériennes de sites sélectionnés sur une période couvrant les années précédant la régularisation jusqu'à aujourd'hui. On a aussi classé seize sites des États-Unis et seize sites du Canada par type géomorphique : baie ouverte, baie protégée, cordon littoral (barchois) et embouchure submergée de rivière. Les sites s'étendent du lac jusqu'au cours supérieur du fleuve Saint-Laurent. Des cartes de la végétation établies d'après des photographies plus anciennes permettront également de décrire les communautés végétales d'avant la régularisation et serviront d'objectif pour l'élaboration de nouveaux critères de régularisation et d'un plan qui permettraient le retour à des conditions plus naturelles.



Photo - Douglas Wilcox

On mènera également sur les lieux mêmes des sites sélectionnés des études quantitatives des communautés végétales par un échantillonnage le long de transects suivant des contours d'élévation ayant certains antécédents précis d'inondations (c.-à-d. des nombres d'années différents depuis la dernière inondation ou le dernier assèchement).

*Nous avons créé un modèle informatique qui utilisera ces données, des cartes topographiques et bathymétriques des milieux humides et des projections des niveaux d'eau qui résulteraient de nouveaux plans de régularisation afin de faire des projections quant à la superficie relative future des milieux humides pour chaque type de végétation selon chaque nouveau plan. On comparera les projections aux objectifs établis pour chacun des quatre types géomorphiques et les chercheurs qui étudient les amphibiens, les poissons, les oiseaux et les rats musqués s'en serviront également afin d'évaluer les changements d'habitat potentiels.*

De plus, on procède actuellement à la mise à jour des inventaires des milieux humides pour tout le lac et le cours supérieur du fleuve et on classera chaque milieu humide dans un des quatre types géomorphiques. Après l'étude des sites sélectionnés, on étendra les résultats à tout le système inventorié. Le Groupe de travail technique sur l'environnement et les milieux humides utilisera les résultats de toutes les études afin d'établir l'ensemble des indicateurs de performance qui seraient les plus avantageux pour les écosystèmes du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. On fournira ces indicateurs au Groupe de formulation et d'évaluation des plans pour utilisation dans l'évaluation de nouveaux critères et plans de régularisation.



Brush Creek, un marais à embouchure inondée

Photo - Douglas Wilcox



La baie Braddock - un marais à baie ouverte

Photo - Douglas Wilcox



La baie Goose, une baie protégée

Photo - Douglas Wilcox

[www.iosl.org](http://www.iosl.org)



# L'Étude En Bref

Le Groupe de travail technique sur les besoins communs de données était responsable de la collecte et de la mise à jour des données et de l'information de base sur les rivages pour le système du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Maintenant que la plupart des données ont été recueillies, le nom du groupe a été changé à « Groupe de travail technique sur la gestion de l'information ». Le Groupe est responsable de la diffusion aux groupes de travail techniques de la multitude de données rassemblées aux fins d'utilisation et d'analyse et est responsable de l'élaboration et de l'application d'une stratégie de gestion de l'information pour l'Étude. Les responsables américain et canadien du Groupe sont respectivement **Roger Gauthier** et **Ian Gillespie**.

Le Groupe de formulation et d'évaluation des plans est un nouveau groupe, formé afin d'intégrer tous les travaux réalisés au cours de l'Étude. Ses membres sont chargés d'élaborer des outils et des méthodes dont le Groupe d'étude a besoin afin de faire ses recommandations à la Commission mixte internationale. **Wendy Leger**, ancienne co-responsable canadienne du Groupe de travail technique sur les besoins communs de données, a été nommée au poste de responsable canadienne de ce groupe. Elle travaillera avec son homologue américain **Bill Werick**, qui est aussi membre du Groupe de travail technique sur la modélisation hydrologique et hydraulique.

## Publication de rapports

Bien qu'il soit encore trop tôt pour parler de résultats, de grands progrès ont été accomplis au cours des deux premières années de l'Étude internationale sur le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent. On a déjà cerné les sujets de préoccupation et on rassemble actuellement les données pour faire avancer l'Étude vers son but, qui est de présenter des recommandations à la Commission mixte internationale en vue de l'élaboration de nouveaux critères et de plans pour la régularisation des eaux du lac Ontario qui se déversent dans le fleuve Saint-Laurent.

*L'Étude est composée de neuf groupes de travail techniques, dont six étudient les divers champs d'intérêt suivants : érosion littorale et inondations, navigation commerciale, production d'énergie hydroélectrique, navigation de plaisance et tourisme, utilisations de l'eau et facteurs environnementaux.*

Le Groupe sur les processus littoraux a établi au cours de la première année la structure d'un système de prédictions des crues et de l'érosion. Le Groupe sur la navigation commerciale a rassemblé les données sur les navires civils, les voyages, le fret transporté et les ports. Le Groupe sur la modélisation hydrologique et hydraulique élabore des modèles de simulation des niveaux, des débits et d'autres conditions hydrauliques qui résulteraient de différents plans de régularisation assorti de différents scénarios. Le Groupe sur l'énergie hydroélectrique travaille à la rédaction d'un rapport décrivant la situation de l'industrie en regard des tendances actuelles et futures, des facteurs du marché et de l'incidence des changements climatiques.

L'inventaire des marinas réalisé par le Groupe sur la navigation de plaisance l'été dernier est maintenant achevé. Ses membres mènent actuellement une étude des plaisanciers inscrits dans l'État de New York qui utilisent le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent. Le Groupe sur les utilisations de l'eau étudie les incidences des variations de niveaux d'eau sur les prises d'eau industrielles, municipales et résidentielles et les installations de traitement de l'eau. Le Groupe de travail technique sur l'environnement a repéré 46 milieux humides qui feront l'objet d'une étude des écosystèmes.

C'est au Groupe sur les besoins communs de données qu'incombait la tâche colossale de rassembler l'information dont tous les groupes avaient besoin. L'information devait être dans un format que chaque groupe pourrait utiliser tout en étant facile d'accès.

Le Groupe consultatif sur l'intérêt public fait partie intégrante de l'Étude. Ce groupe de bénévoles a été chargé par la CMI d'assurer une communication efficace entre le public et le Groupe d'étude international sur le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent. Au cours de sa première année, le groupe a donné plus de 30 présentations à des groupes d'intérêts variés afin d'aider à sensibiliser le public à l'Étude et de transmettre les préoccupations du public au Groupe d'étude. On peut trouver dans le rapport sur la première année du Groupe consultatif sur l'intérêt public un résumé des activités du groupe et les préoccupations et commentaires présentés par le public.

À mesure que l'Étude progresse, les préférences des intervenants de chaque groupe d'intérêt se préciseront. On utilisera un modèle de vision commune élaboré par le Groupe de formulation et d'évaluation des plans afin d'évaluer l'efficacité d'un nouveau plan de régularisation établi selon ces préférences. « Comme le système du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent est très complexe, il sera difficile de plaire à tout le monde en tout temps », a indiqué Tony Eberhardt, Ph.D., directeur général américain de l'Étude. « Mais le modèle de vision commune permettra à tous les intérêts de participer et d'aider à modéliser le nouveau plan de régularisation. »

On peut se procurer des exemplaires des rapports d'étape de l'Étude et du Groupe consultatif sur l'intérêt public pour leur première année au site Internet de l'Étude au [www.losl.org](http://www.losl.org) ou par demande écrite au Service des communications des bureaux de l'Étude. Si vous n'avez pas encore demandé vos exemplaires, vous pouvez le faire en remplissant le formulaire inclus dans le bulletin. Lorsque vous aurez lu ces rapports, veuillez nous faire part de vos commentaires. Il est important que nous connaissions vos préoccupations afin de pouvoir les intégrer à l'Étude.



[www.losl.org](http://www.losl.org)



# Les nouveaux venus

## Nouveau membre du Groupe d'étude

Nous souhaitons la bienvenue à **Jim Snyder**. Jim nous fera profiter de sa longue expérience des questions environnementales concernant le fleuve Saint-Laurent. Il travaille actuellement à la Division de l'environnement de la tribu Mohawk de Saint-Régis où il s'occupe de projets et d'études de nature diverse, dont le projet du marais Snye, le projet du saumon atlantique, une étude sur le fluorure et l'Étude sur la Queue à tache noire. Jim a beaucoup travaillé avec le Groupe de travail d'Akwesasne sur l'environnement lors de l'étude de la New York Power Authority sur le Saint-Laurent en 1999.

## Nouveaux membres du Groupe consultatif sur l'intérêt public

Nous aimerions également souhaiter la bienvenue aux membres suivants.

**Marcel Lussier** est le nouveau président canadien du Groupe consultatif sur l'intérêt public. Diplômé en génie civil et détenteur d'une maîtrise en sciences appliquées, Marcel, en plus de ses connaissances approfondies en génie sanitaire, possède de l'expérience en génie municipal ainsi que dans l'assainissement et la protection de l'environnement. Il a pris sa retraite d'Hydro-Québec après une carrière de 22 ans à titre d'ingénieur en environnement. Spécialiste des questions environnementales reliées à la production d'énergie hydroélectrique, il est aussi expert en traitement des eaux usées et l'utilisation d'eau potable dans les centrales électriques ainsi qu'en gestion des contaminants.

**Larry Field** est spécialiste du secteur riverain à l'Office de protection de la nature de Toronto et de la région, organisme responsable de quelque 46 km de rivage le long du lac Ontario, de la ville de Mississauga dans la région de Peel jusqu'à la limite entre Ajax et Whitby dans la région de Durham. Il possède plus de 18 années d'expérience dans l'aménagement des rives et a travaillé à la réalisation du programme de développement du secteur riverain du lac Ontario et du programme d'aménagement du littoral. Larry est heureux de pouvoir prendre part aux travaux du GCIP et nous aidera à approfondir notre compréhension d'une gestion globale des rives.

**Michel Gagné** est actuellement directeur de la production d'eau potable à la Ville de Montréal, qui fournit de l'eau potable à

1,8 million d'habitants. Il a obtenu son diplôme en génie chimique de l'École Polytechnique de Montréal (1976), où il a aussi obtenu par la suite une maîtrise en génie de l'environnement (1982). Il détient également un diplôme en administration (1978). Par son engagement au GCIP, Michel espère pouvoir présenter le point de vue de Montréal en ce qui a trait aux réserves d'eau brute pour ses sept usines de production d'eau potable.

**Jon Montan** est un planificateur de haut niveau, qui travaille pour le St. Lawrence County Planning Office depuis 1979. En tant que responsable principal au conseil de gestion de l'environnement du comté, il s'occupe surtout des questions touchant l'environnement et les ressources naturelles. Jon est diplômé de l'Université St. Lawrence (B. Sc., biologie) et de l'Université de l'Utah (M. Sc., écologie de la faune). Au fil des ans, il a utilisé sa formation en sciences pour étudier une grande variété de sujets environnementaux et scientifiques, allant de la gestion des déchets solides et dangereux aux vols militaires à basse altitude en passant par le contrôle des castors nuisibles. Il est actuellement le responsable principal de l'utilisation et de l'instauration du système d'information géographique (SIG) pour le comté.

**Scott Tripoli** réside depuis toujours sur la rive orientale du lac Ontario et possède une propriété au nord de Sandy Pond. Scott est un plaisancier et un pêcheur; il s'intéresse aux enjeux environnementaux touchant l'ensemble du bassin, y compris le fleuve Saint-Laurent, qu'il fréquente plus particulièrement. Scott est ingénieur en mécanique et a travaillé entre autres dans l'industrie de la production d'énergie hydroélectrique et d'énergie électrique en général. Sa compagnie a conçu, installé, réparé et modernisé des turbines hydroélectriques et des génératrices dont celles du barrage hydroélectrique Robert Moses-Robert H. Saunders. Il travaille actuellement dans l'industrie des services énergétiques, faisant la vente d'électricité en gros et au détail pour le marché déréglé de l'énergie.

## Nouvel agent de liaison pour l'Étude

**Russ Trowbridge** nous est prêté par le Département d'État des États-Unis à titre de responsable de l'Étude au bureau de la Commission mixte internationale à Washington. Russ est un agent du service extérieur qui a travaillé dans les

ambassades des États-Unis en Grèce, au Gabon (Afrique centrale), en République tchèque, en Norvège et au consulat général de Hong Kong. Il a aussi beaucoup travaillé au Soudan, en Russie, dans les pays baltes et en Bosnie. Il s'est spécialisé en économie, dans les domaines concernant l'énergie, les finances internationales, les différends commerciaux et en matière d'investissement, la négociation de traités et la reconstruction économique post-communiste. Juste avant de se joindre à la CMI, il était conseiller économique pour les États-Unis pour l'exécution du plan de paix en Bosnie. Il a hâte de commencer à travailler avec l'équipe chargée de l'Étude et espère que ce défi sera de nature moins conflictuelle que certaines de ses missions récentes.

## Nouvelle agente d'information publique

**Arianne Matte** sera l'agente d'information publique par intérim au bureau du Secrétariat canadien. Elle détient un baccalauréat en journalisme de l'Université Carleton et a travaillé aux relations avec les médias pour les Jeux de la Francophonie et pour Biathlon Canada. Elle était rédactrice de bulletins à Développement des ressources humaines Canada et faisait partie de l'équipe de rédaction du ministre David Anderson à Environnement Canada. Le passe-temps d'Arianne est la mise en scène et l'écriture pour le théâtre et elle est actuellement présidente de la compagnie théâtrale *Productions Nemesis*.

## Nouveaux responsables des groupes de travail techniques

**Ian Gillespie** est le nouveau co-responsable canadien du Groupe de travail technique sur la gestion de l'information. Il travaille depuis seize ans dans le domaine des systèmes d'information géographique et cartographique dans les secteurs privé et public en Ontario. Ian participe activement à l'Étude, aidant à assembler et à coordonner la gestion des données géospatiales du Groupe de travail technique au nom d'Environnement Canada. Travaillant en collaboration avec ses homologues des provinces canadiennes et des États-Unis qui participent à l'Étude, Ian a aidé à concevoir et à mettre en application des normes et des méthodes afin de mieux gérer et partager les masses toujours croissantes d'information produites par l'Étude.

**Brad Parker** est détaché auprès de la Commission mixte internationale par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale à Ottawa à titre notamment de co-responsable canadien du Groupe de travail technique sur l'environnement et les milieux humides. Il possède une grande expérience de l'évaluation de projets d'envergure et écologiquement sensibles partout au Canada. En tant que directeur de l'évaluation des projets à l'Agence, il était responsable de la coordination des évaluations environnementales pour une variété de projets hydroélectriques, routiers, pipeliniers et miniers. Brad a également travaillé comme spécialiste des études environnementales pour Ontario Hydro et comme biologiste des pêches dans le secteur privé. Il a hâte de relever les défis de ce programme et de discuter avec les personnes, groupes et organismes qui ont un intérêt dans l'environnement du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent.

Ingénieur depuis près de trente ans, **Serge St-Martin** est maintenant le co-responsable canadien du Groupe de travail technique sur la navigation de plaisance et le tourisme. Il a passé la plus grande partie de sa carrière professionnelle chez Hydro-Québec et est un passionné de la navigation de plaisance. Il oeuvre depuis 1976 dans les escadrilles canadiennes de plaisance (ECP). Il a enseigné la navigation côtière et

astronomique pendant huit ans et a servi dans dix postes différents au niveau des escadrilles, au niveaux District et National. Il est secrétaire du Conseil québécois de nautisme depuis 2001.

*Bienvenue à tous!*

## Départs

Nous souhaitons remercier sincèrement les personnes suivantes qui ont consacré leur temps et leur énergie à l'Étude.

**Dalton Foster**  
**R. Shawn Martin**  
**Amanda Morelli**  
**Fred Parkinson**  
**Mike Scanlin**  
**Sally Sessler**  
**Bea Schermerhorn**

*Merci!*

## Prochain numéro

Notre prochain numéro comprendra un examen des progrès accomplis par le Groupe de travail technique sur la navigation commerciale.

[www.losl.org](http://www.losl.org)

Outaouais commence à diminuer, on augmente les débits sortants du lac Ontario afin d'empêcher que les niveaux ne dépassent la limite supérieure établie dans le Plan 1958-D. En automne, les débits sortants sont ajustés pour assurer des profondeurs adéquates pour la navigation dans le fleuve et dans le port de Montréal à mesure que les navires quittent le système vers la fin de la saison de navigation. Bien qu'on n'en fasse pas mention dans le plan de régularisation, des tentatives sont faites afin de maintenir des niveaux d'eau adéquats pour les plaisanciers dans le fleuve Saint-Laurent. Cet intérêt devient un sujet de préoccupation surtout à la fin de l'été et au début de l'automne dans le fleuve Saint-Laurent, dans la partie qui s'étend des Mille-Îles à Montréal. De plus, lorsque les débits sortants du lac Ontario sont élevés, les niveaux peuvent chuter dans la région du lac Saint-Laurent en amont de la centrale hydroélectrique, ce qui occasionne des problèmes de bas niveaux dans les marinas dans cette partie du fleuve et quelquefois dans les prises d'eau municipales.



*Partagez ce bulletin avec un ami. Si quelqu'un veut se joindre à notre liste d'envoi et recevoir les prochains numéros du bulletin, veuillez lui demander de communiquer avec nous.*

## Vos commentaires

Si vous voulez nous faire part de vos commentaires au sujet des niveaux d'eau dans le réseau du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent, si vous désirez obtenir plus d'information ou si vous voulez participer à l'une de nos activités, veuillez joindre l'une des agentes de communications du Groupe d'étude.

### États-Unis

Arleen K. Kreusch  
Spécialiste des affaires publiques  
1776 Niagara Street  
Buffalo, NY 14207  
Tél. : (716) 879-4438  
Fax : (716) 879-4356  
[arleen.k.kreusch@usace.army.mil](mailto:arleen.k.kreusch@usace.army.mil)

### Canada

Arianne M. Matte  
Agente d'information publique  
234, avenue Laurier Ouest  
22e étage  
Ottawa (Ontario) K1P 6K6  
Tél. : (613) 992-5727  
Fax : (613) 995-9644  
[comm\\_officer@ottawa.ijc.org](mailto:comm_officer@ottawa.ijc.org)

*Visitez le site web de l'Étude au: [www.losl.org](http://www.losl.org)*

1<sup>er</sup> pli ici

1<sup>st</sup> fold here



Affranchir  
S.V.P.

Please affix  
first class  
postage

Groupe d'étude international  
sur le lac Ontario  
et le fleuve Saint-Laurent  
234, avenue Laurier ouest, 22<sup>e</sup> étage  
Ottawa, ON K1P 6K6

International Lake Ontario-  
St. Lawrence River Study Office  
234 Laurier Avenue West, 22<sup>nd</sup> Floor  
Ottawa, ON K1P 6K6

2<sup>e</sup> pli ici

2<sup>nd</sup> fold here

*Ruban replié ici*  
*Tape closed here*

Les rapports sur la première année du Groupe d'étude et du Groupe consultatif sur l'intérêt public sont maintenant disponibles. Pour commander par la poste un exemplaire d'un de ces deux rapports (ou des deux), veuillez détacher cette page du bulletin, inscrire les renseignements demandés, plier la feuille sur les lignes de pliage dans l'ordre indiqué, appliquer un ruban adhésif sur le dessus de la feuille pliée et affranchir suffisamment à l'endroit indiqué.

Merci de votre intérêt!

Oui, faites-moi parvenir un exemplaire des rapports suivants :

- (Angl)  Rapport sur la première année de
- (Fran)  l'Étude
  
- (Angl)  Rapport sur la première année de
- (Fran)  l'Étude du Groupe consultatif sur l'intérêt public



Nom: \_\_\_\_\_

Organisme: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Commentaires: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



Imprimé avec de l'encre de soja sur du papier recyclé sans chlore